

Toujours aucune revalorisation salariale pour plus de 5 millions d'agent-es de la Fonction publique !

Faut-il une nouvelle fois rappeler la promesse d'Emmanuel Macron lorsqu'il était candidat à l'élection présidentielle : « *Nous améliorerons le pouvoir d'achat de tous les travailleurs* » ?

La FSU regrette que le gouvernement n'ait pas fait ce choix pour ses propres agent-es de la Fonction publique ! Pire, il organise la baisse de leur pouvoir d'achat à travers un certain nombre de mesures : hausse de la cotisation pour la retraite, blocage de la valeur du point d'indice, hausse de la CSG mal compensée, retenues pour maladie, revalorisation reportée de PPCR... et prévoit de creuser un peu plus les inégalités qui existent déjà entre les agent-es par des mesures dites d'individualisation prévues dans le « *nouveau contrat social* » avec les agent-es (salaires au mérite, développement de l'indemnitaire...).

Alors qu'une nouvelle réforme des retraites se prépare qui mettra au coeur du niveau des pensions la politique salariale, alors que le gouvernement dit vouloir réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique, celui-ci ne fait pas de la revalorisation salariale un objectif majeur.

Le rendez-vous salarial de juin dernier n'a répondu à aucune des attentes des agent-es. La FSU a contesté les pistes envisagées : sécuriser le pouvoir d'achat dans un cadre « *soutenable* » de budget contraint, modifier la structure des rémunérations en donnant plus de poids aux indemnités et moins au traitement indiciaire, reconnaître plus le mérite comme levier de gestion des ressources humaines... et critiqué la manière dont sont traités certains sujets, toujours à charge pour ce qui est de l'indiciaire et des composantes telles que la NBI, le supplément familial ou l'indemnité de résidence que le gouvernement à le projet de remettre en question.

Travail, qualifications et engagement professionnel des agent-es doivent être réellement reconnus.

La FSU exige la revalorisation du point d'indice mais aussi des discussions qui, suites au protocole PPCR, permettraient d'améliorer encore les déroulements de carrières, d'harmoniser davantage les grilles de rémunérations et de reconnaître mieux les qualifications.

Revaloriser les salaires des agent-es ce serait reconnaître mieux leur travail, leurs qualifications et leur engagement professionnel. Ce serait également contribuer à une meilleure reconnaissance de la Fonction publique et à son attractivité.